

Sujet : [INTERNET] Enquête publique aire de grand passage des GDV La JARNE

De : <jeanlouis.terrade@sfr.fr>

Date : 04/03/2024 22:14

Pour : <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Réponse pour l'enquête publique " déclaration d'utilité publique du projet de réalisation d'une aire de grand passage des gens du voyage sur la commune de la Jarne "

Comme il est justement dit dans l'intitulé AIRE de Grand PASSAGE.

A l'heure de la loi ZAN et de la densification, alors que nous manquons de place pour loger la population qui travaille et que nous sommes obligés de revenir à des maisons de plusieurs étages voir des résidences pour concentrer la population et diminuer les surfaces des terrains à bâtir au détriment de la nature, est-ce bien raisonnable de gaspiller des hectares pour accueillir des groupes religieux et itinérants (qui font du prosélytisme religieux au profit de sectes évangélistes).

N'est-il pas préférable de construire des hôpitaux ,ou de cultiver des terres pour nourrir la population (car avec les conflits et les guerres aux portes de l'Europe ,il va falloir que nous cultivions notre autonomie alimentaire) ,plutôt que de gaspiller les deniers publique ,pour accueillir GRATUITEMENT des personnes de passage qui ne respectent pas ce que l'on mets à leur dispositions et qui saccagent l'environnement sans compter la pollution dû aux excréments qu'ils laissent ,leurs déchets alimentaire et la pollution de sol de par leur activité de "désossages et vidanges de véhicules ".

Les agriculteurs sont en train de se battre pour être mieux rémunérés en cultivant les terres, ce projet est en parfaite opposition avec toutes les problématiques de la politique actuelle sur les difficultés de se loger ou d'accéder à la propriété ainsi qu'à la préservation de la culture agricole.

Bien cordialement

Nathalie TERRADE



Sans virus.www.avast.com